



LE DEVOIR

L'Italia va avanti!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ITALIE a échappé de peu au sort qui avait échu à la France et à l'Argentine, hier, en arrachant in extremis un verdict nul de 1-1 au Mexique à la Coupe du monde de football. Au terme du match, soulagés après de longues minutes d'inquiétude, de nombreux supporters montréalais de la Squadra Azzurra sont descendus dans les rues de la Petite Italie pour saluer le passage de leur équipe aux huitièmes de finale du grand tournoi. À lire en page B 8 la chronique de Jean Dion.

Pour la création d'un centre Québec-Europe à Paris

La nouvelle vitrine servirait l'économie, le tourisme, les sciences et techniques, sans oublier les arts

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le conseil des ministres veut développer un grand centre Québec-Europe. La grande vitrine de la société québécoise sera installée à Paris. Le centre multifonctionnel sera également financé par le secteur privé. Il servira tous les secteurs d'activités, avec un fort accent placé sur l'économie et le tourisme. Les sciences et les techniques, sans oublier les arts et la culture, y auraient également leur place. Québec possède une délégation générale à Paris depuis plus de quarante ans, mais aucun centre culturel ni aucun lieu de promotion de ses avantages comparatifs. L'ancien Centre culturel du Québec de la capitale française a fermé ses portes il y a plus de dix ans. Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales (MRI) du Québec, pourrait dévoiler ses intentions pour le nouveau Centre Québec-Europe (c'est son nom officieux) lors de son prochain voyage outre-Atlantique, dans une dizaine de jours. Mme

VOIR PAGE A 10: PARIS

Moratoire de deux ans sur les nouvelles porcheries

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Un temps d'arrêt de deux ans ou de 18 mois, selon les régions, a remplacé le moratoire décrété sur l'implantation de nouvelles porcheries, tandis que les producteurs de porcs auront jusqu'à la prochaine décennie, en 2010, pour rétablir l'équilibre en phosphore des terres saturées de lisier porcin, conséquence d'un épandage abusif dans les régions de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et de la Montérégie.

Le ministre de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arseneau, et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Roger Bertrand, ont dévoilé hier, au cours d'une conférence de presse, le nouveau règlement sur les exploitations agricoles afin d'assurer la protection de l'environnement, de l'eau et du sol contre la pollution causée par l'élevage d'animaux, principalement le porc mais aussi le bétail et la volaille.

Comme l'a rapporté Le Devoir, le nouveau règlement prévoit que l'équilibre des sols en phosphore, dont la quantité ne devra pas être supérieure aux besoins annuels des plantes, sera évalué ferme par ferme plutôt que par territoire de MRC. Au lieu de s'en tenir à une évaluation théorique, qui entraîne, d'ailleurs, une surévaluation globale de 20 % des charges de phosphore, a dit M. Boisclair, le ministre de l'Environnement tiendra compte des rejets réels, ce qu'on appelle dans le jargon les «déjections sous la queue», a tenu à préciser le ministre.

Règlement ou pas, sur les terres déjà saturées, l'épandage va continuer, a confirmé M. Boisclair. Il faudra faire preuve de patience; l'équilibre sera atteint graduellement.

VOIR PAGE A 10: PORCS



Éthique

Le camp Chrétien cherche à coincer Martin

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le camp Chrétien a décidé de mener une guerre sans merci à Paul Martin en mettant en doute, à travers des sources anonymes, sa volonté de divulguer les noms des bailleurs de fonds de sa course au leadership. Mais l'équipe du premier ministre a rencontré des obstacles inattendus: une version différente du conseiller à l'éthique Howard Wilson et une certaine confusion parmi celles des ministres.

L'affaire trouve sa source dans les nouvelles lignes directrices émises mardi par le premier ministre afin d'encadrer les activités de financement des ministres qui souhaitent lui succéder. Ces directives exigent la divulgation d'ici 30 jours de tous les dons réunis jusqu'à présent, qu'ils aient été gardés dans une fiducie sans droit de regard ou non. Les dons futurs devront être dévoilés régulièrement ou être versés dans une

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN

Murdochville

Ottawa savait 11 mois avant l'annonce de la fermeture

THIERRY HAROUN
COLLABORATION SPÉCIALE

Percé — Le gouvernement fédéral a eu des «signaux très clairs», dès le printemps 2001, de l'intention de la compagnie Noranda de fermer définitivement la fonderie Mines Gaspé, à Murdochville, soit près de 11 mois avant l'annonce officielle du 28 mars dernier.

C'est du moins ce qu'a déclaré au Devoir le député fédéral de Bonaventure-Gaspé-Les Îles-Pabok et secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Georges Farrah, au cours d'une entrevue portant sur l'avenir du port de Gaspé.

M. Farrah a affirmé que ces signaux clairs à propos du sort de la fonderie de Murdochville est l'une des raisons pour lesquelles Transports Canada a décidé de surseoir, à seulement 24 heures d'avis, à la session du port de Gaspé, prévue pour le 1^{er} mai 2001, à la société portuaire locale.

Le gouvernement fédéral a pris cette décision pour deux raisons, a expliqué M. Farrah. D'une part, «nous étions en train d'élaborer une politique [ayant pour objectif que] nous conservions nos ports», dit-il. D'autre part, ajoute-t-il, si la cession avait eu lieu, cela aurait mis «en danger la pérennité et la viabilité du

VOIR PAGE A 10: MURDOCHVILLE

CINÉMA

Amen: un silence accablant

■ À lire en page B 10

INDEX

Annonces.....	B 2	Idées	A 9
Avis publics...	A 4	Monde.....	A 7
Bourse.....	B 4	Mots croisés..	A 4
Cinéma.....	B 10	Météo.....	A 4
Culture.....	B 9	C'est la vie....	B 1
Économie.....	B 5	Sports	B 8
Éditorial	A 8	Télévision.....	B 9

festival ESTIVÉ 2002
Présence autochtone
10 au 21 juin à Montréal

www.nativelynx.qc.ca
Info festival : (514) 573-VUES

Contrée indienne
soirée country et western

Grande scène du parc Émile-Gamelin

le 14 juin à 21 h entrée libre
Métis Berni-Lévesque